

Nous aimerions émettre encore un vœu pour terminer, celui de posséder le chiffre exact des sociétés suisses de secours mutuels et de leurs membres. La réalisation ne manque pas de présenter de sérieuses difficultés, mais le bureau fédéral de statistique est déjà venu à bout de tâches plus délicates encore et le législateur trouverait là des documents utiles et même nécessaires pour élaborer en toute connaissance de cause une loi d'assurance contre la maladie.

Nous ne voulons toutefois point nous engager dans les détails; l'heure n'est pas encore venue. Le dernier plébiscite du peuple helvétique impose cependant le devoir de reprendre la question dans ses bases et de trouver une solution qui soit conforme à ses vœux et à ses besoins. Notre but a été d'établir que l'obligation à l'assurance est nécessaire pour que la nation en retire tous les avantages qu'elle est capable

de lui offrir. L'article de la constitution fédérale qu'une majorité si écrasante a adopté il y a quelque dix ans, doit être maintenu, mais ce sera au législateur à changer la solution qu'il avait primitivement donnée au problème. Les modifications seront plutôt affaire de forme et de détails, car le travail de M. Forrer représente une force de conception puissante et il a abouti à une œuvre législative de premier ordre; l'organisation qu'il prévoyait reste, dans ses traits généraux et sous quelques réserves, celle qui s'adapte le mieux aux coutumes et aux mœurs du citoyen suisse.

Nous restons fidèle à l'idée que l'assurance populaire de l'avenir, celle qui s'appliquera tôt ou tard à l'ensemble de la nation en visant tout spécialement les classes ouvrières, ne peut être qu'une assurance d'Etat, unifiée dans son organisation et rendue obligatoire par la loi.

Statistisch-volkswirtschaftliche Gesellschaft zu Basel.

Vorträge, gehalten im Wintersemester 1899/1900.

1899. 9. Oktober: Generalkonsul Dr. Julius von Eckardt: *Über den Einfluss der französischen Revolution auf die Entwicklung der socialistischen Ideen.*

13. November: W. Speiser: *Das Geldwesen im Kriegsfall.*

18. Dezember: a. Dr. Alfred Geigy: *Zur Erinnerung an weiland Professor von Miaskowski*; b. Dr. Hans Müller: *Über die Bedeutung der Baugenossenschaften für die Lösung der Wohnungsfrage.*

1900. 15. Januar: a. Professor Kinkelin: *Die eidgenössische Volkszählung von 1900*; b. Charles Borel, Ingenieur, von Neuenburg: *Die elektrische Zählmaschine.*

12. Februar: Professor Dr. Stephan Bauer: *Die Entwicklung der Kartelle.*

19. März: Redaktor Dr. Zoller: *Der Checkverkehr und ein Clearinghouse für Basel.*

Die Sitzungen im April und Mai fielen aus.

Die Kommission besteht zur Zeit (Anfang Oktober 1900) aus den nachbezeichneten Herren:

W. Speiser, Präsident; Direktor Buchmann, Kassier; Dr. Traugott Geering, Schreiber; Professor Dr. Stephan Bauer; Dr. Alfred Geigy; Professor Kinkelin und Nationalrat Köchlin.